

LE MAG baden

Bulletin municipal N°97 - Juillet 2025



Édito

Sommaire

03 Retour en images

04 Vie municipale

22 Les infos de l'agglo

23 Nouveau à Baden

24 Agenda

25 État-civil

26 Tribunes

Directeur de la publication :

Patrick EVENO

Mise en pages, infographie :

Service communication de la
Mairie de Baden

Crédits photos :

Mairie de Baden, Adobe Stock, Free-
pik, photo de couverture : Simon
Bourcier.

Impression : IOV Communication
sur papier 100% recyclé, fabriqué
en France

Tirage : 3 300 exemplaires

Parution : juillet 2025

Dépôt légal N°

Distribution : Mairie de Baden



Chères Badennes, chers Badennais,

Le mois de juin sonne enfin l'arrivée tant attendue de l'été. Les jours s'allongent, la nature exulte et une douce brise marine vient caresser nos côtes ! C'est une période de renouveau, où l'énergie et la convivialité se font sentir dans chaque recoin de notre belle commune.

Outre la traditionnelle synthèse du budget communal, le dossier principal de ce mag' est consacré au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Il s'agit d'un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence. L'élaboration de ce PCS a nécessité de longs mois de préparation. Je remercie le service de police municipale et l'élus en charge de la sécurité d'avoir mené à bien ce dossier.

Je tiens également à souligner l'engagement continu des associations badennes qui, par leur dynamisme et leur dévouement, contribuent à la richesse de notre tissu social. Leurs événements et leurs actions sont autant d'occasions de se rencontrer, de partager et de renforcer les liens qui nous unissent. Une dédicace particulière à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette merveilleuse Semaine du Golfe.

L'été est aussi une période propice à la découverte et à la détente. Notre littoral exceptionnel offre un cadre idyllique pour les promenades, les activités nautiques et les moments de contemplation. Nous vous rappelons l'importance de respecter cet environnement précieux, en adoptant des gestes simples pour sa préservation.

Alors que les vacances approchent pour certains, et que d'autres poursuivent leurs activités, je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Patrick EVENO,
Maire de Baden.



1

- 1 **La première Rando gourmande**, le 3 mai, proposait des dégustations de produits locaux sur le parcours.
- 2 **La grande parade** a rassemblé près de 1500 bateaux le 31 mai, en clôture de la Semaine du Golfe 2025.
- 3 **La fête du sport**, le 6 juin, a donné lieu à des compétitions entre les enfants des deux écoles de la commune.
- 4 **Les cérémonies du 8 mai** se sont tenues à Baden en présence de la section locale des anciens combattants.
- 5 **Les bénévoles du Comité des fêtes** n'ont pas ménagé leur peine pour organiser les festivités à Port Blanc.



2



3



4

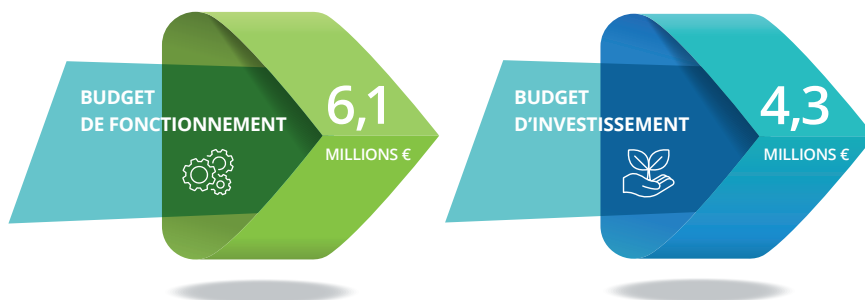


5

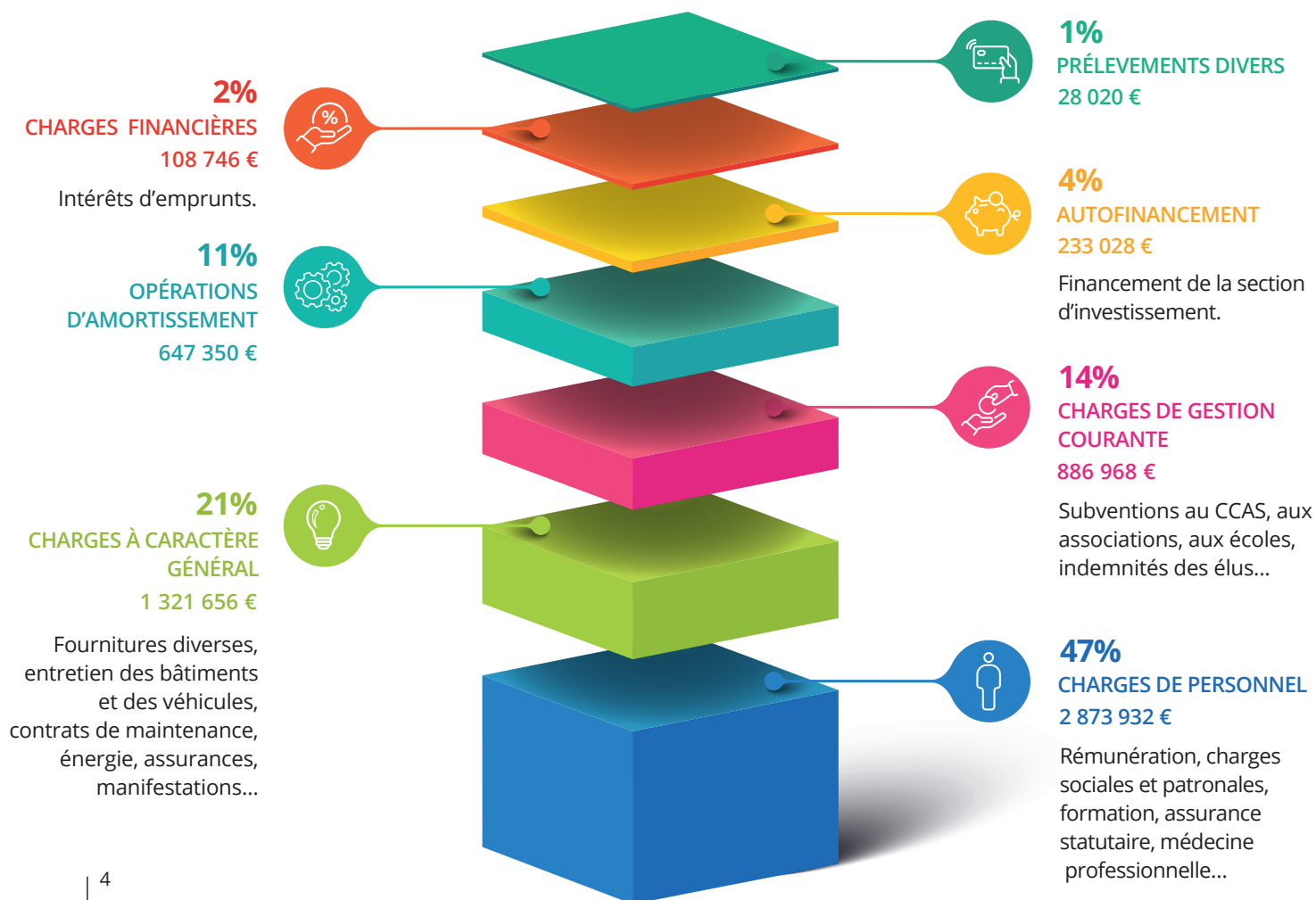
Budget 2025

LES CHIFFRES CLÉS

Le budget primitif, voté par le Conseil municipal du 7 avril 2025, prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Pour l'exercice 2025, il s'élève globalement à 10 443 700 €. Il est réparti en deux sections, fonctionnement et investissement, équilibrées en dépenses et en recettes.



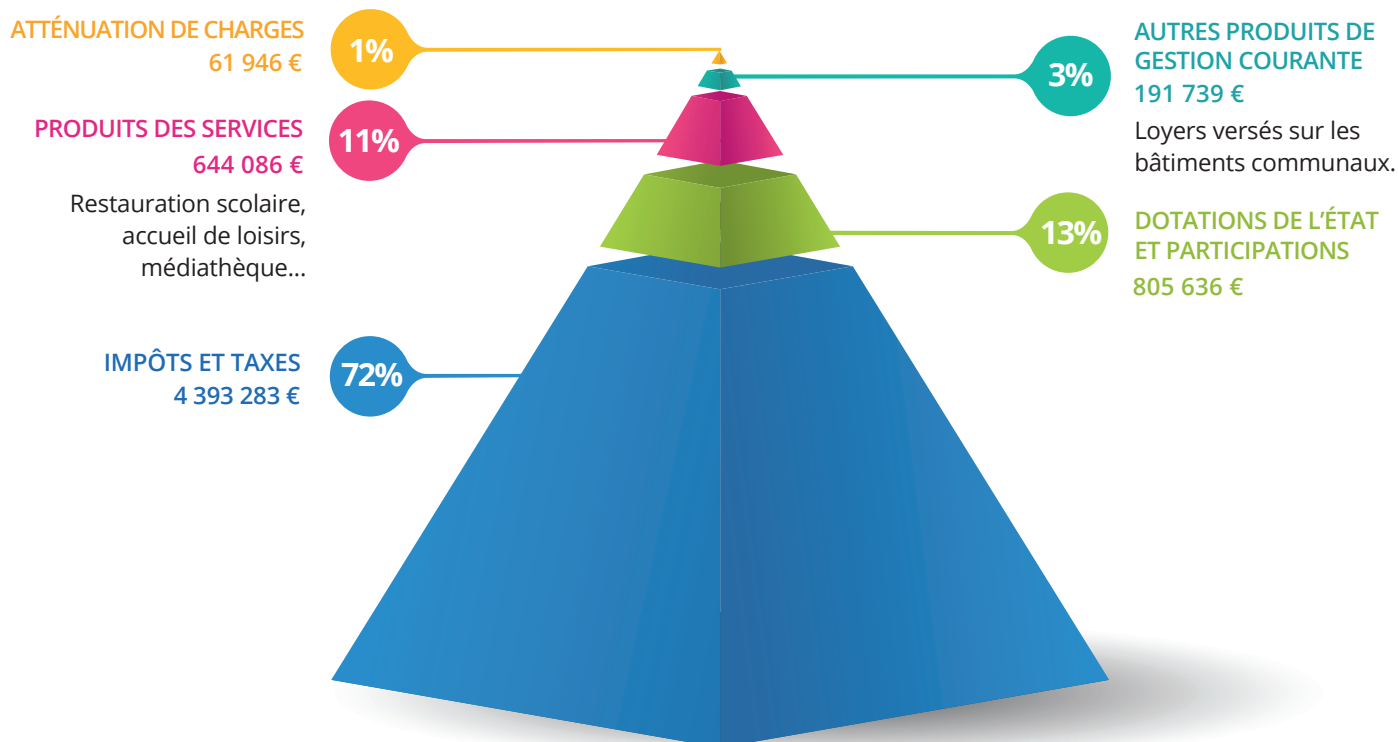
• Dépenses de fonctionnement



● Recettes de fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement comprennent essentiellement les recettes fiscales pour 72%, les diverses participations de l'État, les produits

des services ainsi que les revenus des loyers. Pour 2025, elles s'élèvent globalement à 6.102.700 euros et se répartissent de la façon suivante :



● L'autofinancement

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé l'an passé dans la section de fonctionnement est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité. Le surplus permettra de

financer les investissements prévus par la collectivité. Ainsi l'excédent de fonctionnement dégagé en 2024, soit 348.567,17 euros a été reporté au financement de l'investissement 2025.

● La fiscalité

Les taux d'imposition qui n'ont connu aucune évolution depuis 2012 ont été revus en 2025. Ainsi, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'élève à 39,42% (+3,3%). Le taux de la taxe foncière sur les propriétés

non bâties pour 2025 est stable à 48,97%. La taxe d'habitation perçue sur les résidences secondaires et les logements vacants est fixé, comme en 2024, à 13,25% plus une majoration de 60% pour les résidences secondaires.





• Dépenses d'investissement



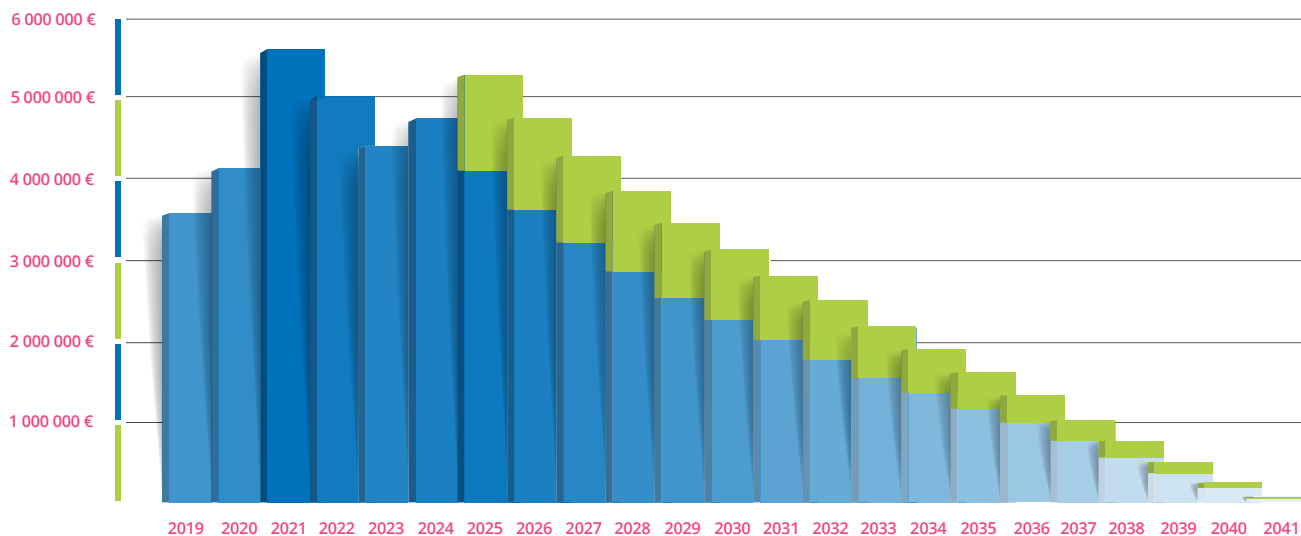
• Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 341 000 euros et sont essentiellement composées par des cessions foncières, le fonds de compensation de la TVA, la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'année 2024, les taxes

d'aménagement, les subventions attendues de l'Etat, de l'Agglomération, de la Caisse d'Allocations Familiales et de Morbihan Energies. Un emprunt d'un montant maximum de 1 264 465 euros est budgété.

● L'endettement

Capital restant du avec un nouvel emprunt de 1 000 000 € en 2025



● Les ratios - informations statistiques, fiscales et financières

	CA 2024	Commune de Baden	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1053 €	1105 €	952 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1259 €	1289 €	1201 €
Dépenses d'équipement brut / population	527 €	646 €	387 €
Encours de la dette / population	916 €	1019 €	710 €
Dotation globale de fonctionnement / population	111 €	113 €	156 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	55 %	53,8 %	53,30 €
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	43 %	50 %	79,17 %
Capacité de désendettement (en années)	4,4	5,5	3,4

Chiffre de la population utilisé pour le calcul des ratios : 4 728 habitants



DOSSIER

Le Plan Communal de Sauvegarde

La commune a finalisé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Il permet à la commune d'optimiser sa capacité de réaction face à un événement de sécurité civile et d'organiser la réponse de proximité.

● Un PCS, pour quoi faire ?

Le Plan Communal de Sauvegarde permet de faire face à diverses situations liées aux :

- Catastrophes majeures atteignant la population ;
- Perturbations de la vie collective (interruption de l'alimentation en eau potable, intempéries, situation pandémique) ;
- Accidents plus courants (incendie, inondation, fuite de gaz avec évacuation, accidents routiers...).

Afin de faire face à ces situations majeures, les objectifs du Plan Communal de Sauvegarde sont de :

- Diagnostiquer les aléas et les enjeux ;
- Mettre en œuvre les mesures d'informations préventives, d'accompagnement et de soutien à la population ;
- Etablir un recensement des moyens matériels et humains disponibles ;
- Concevoir un dispositif efficace de diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité ;
- Prévoir une fonction de commandement du dispositif et mettre en place une organisation nominative de gestion de l'évènement.

Le PCS doit être compatible avec les plans d'organisation des secours arrêtés en préfecture. C'est un véritable outil d'aide à la décision du Maire face à la crise.

Le PCS est déclenché par le Maire, l'adjoint délégué désigné dans le plan ou à la demande de l'autorité préfectorale : le Préfet ou son représentant.

La mise en application du PCS fait l'objet d'un arrêté municipal. Il doit être révisé au minimum tous les 5 ans.

● Les risques recensés sur Baden

Le recensement des risques, au sein du PCS, permet d'effectuer une analyse pour chacun de ces risques et de décliner les actions à mettre en œuvre ainsi que de définir les consignes à donner à chaque administré, avant, pendant et après l'évènement majeur.



A chaque risque inventorié le PCS établit des fiches types, de façon à définir les tâches à accomplir (qui fait quoi, avec quels moyens) ainsi que les consignes individuelles de sécurité (avant, pendant et après l'évènement).



• Le rôle du Maire dans la gestion de crise

Le Directeur des Opérations (DO) ne peut être assuré que par deux autorités : le Maire sur le territoire de sa commune et le Préfet à l'échelon du département.

Le DO est assisté sur le terrain par un Commandant des Opérations de Secours (COS), généralement un officier des sapeurs-pompiers. Le COS est le conseil-

ler technique du DO lui apportant toute son expérience et sa technicité en matière d'organisation et de mise en œuvre des secours à la population.

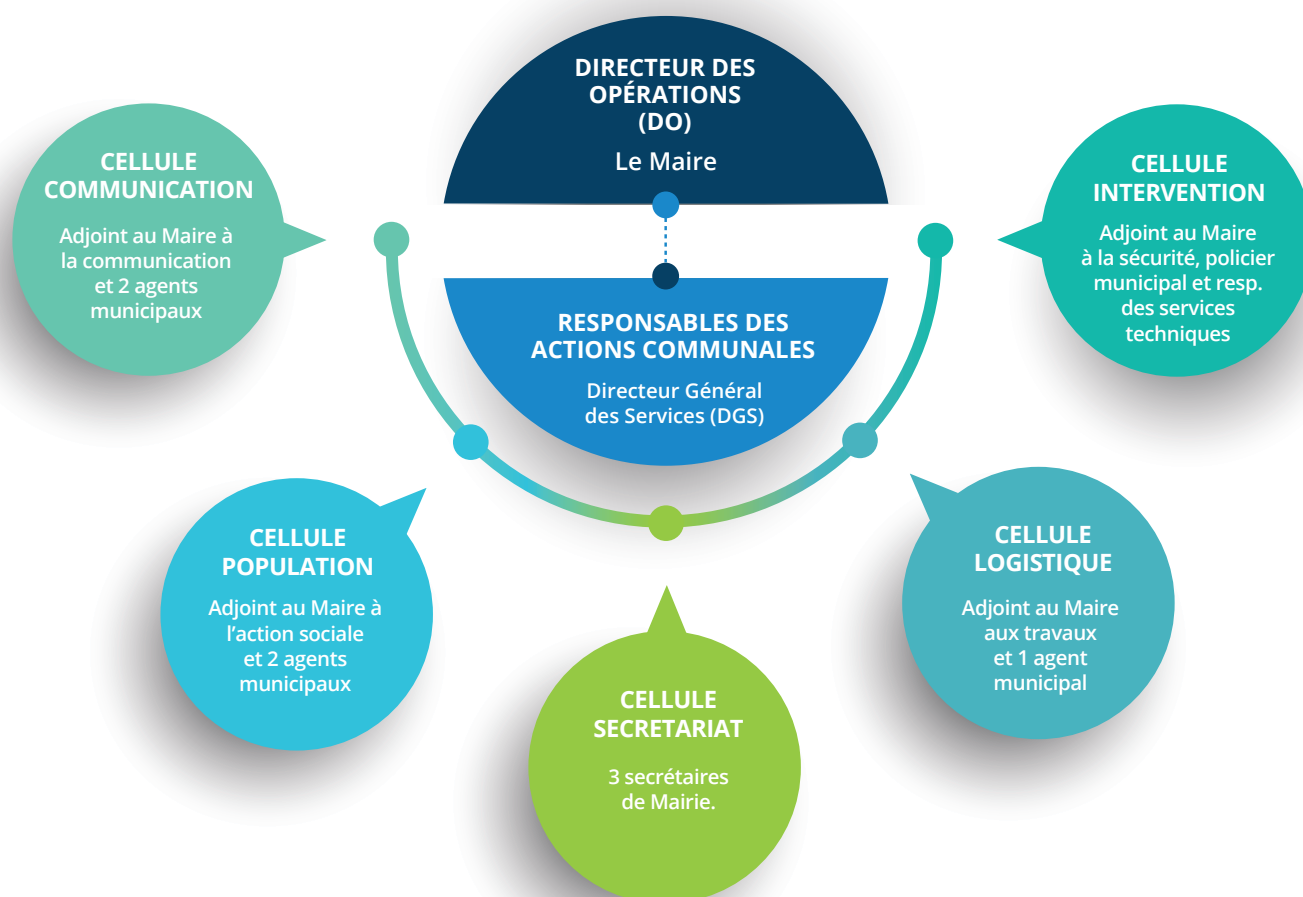
Le Maire se doit de mettre en œuvre les mesures de sauvegarde afin de protéger la population, sachant que les secours sont assurés par les services qui en sont expressément chargés, sous la direction du DO.

• Le Poste de Commandement Communal

Le Poste de Commandement Communal (PCC) doit permettre, durant une situation d'urgence, d'assurer la sauvegarde de la population en coordination avec les services de secours. Le PCC est un élément indispensable dans la gestion d'une catastrophe car c'est le premier maillon de la chaîne des secours.

Le Poste de Commandement Communal est organisé autour du maire ou en son absence de l'adjoint délégué.

Il est composé de différentes cellules permettant de mettre en place une organisation selon les besoins.

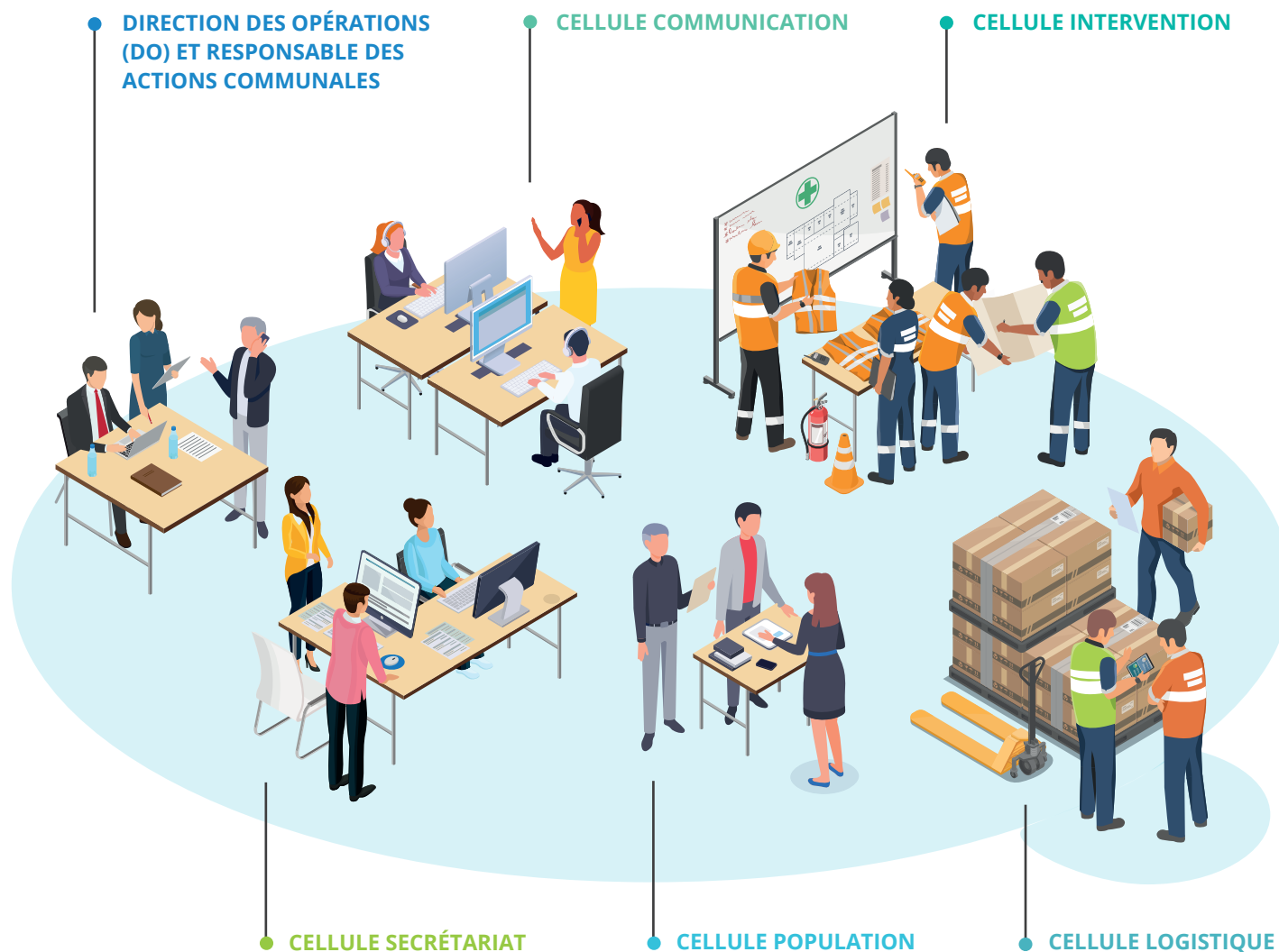


Au sein de chaque cellule il a été créé une liste définissant les objectifs de la dite cellule ainsi que la liste d'actions à mener lors du déclenchement du PCS.

La Cellule de Crise Communale (CdCC) qui rassemble les autorités municipales, les différents services de

l'Etat et les différents partenaires liés à l'événement est une cellule de réflexion et de décision.

Elle est accolée au PCC de façon à lui dicter les décisions prises afin de les mettre en œuvre sur le terrain le plus efficacement possible.

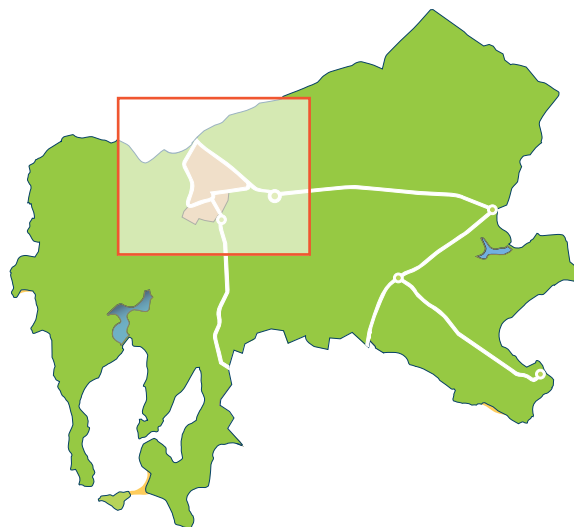


● Identification des points de rassemblement

Plusieurs bâtiments communaux seront mis à disposition au sein du PCS pour prendre en charge les différentes victimes ainsi que les sauveteurs et secouristes.

- **Salle Le Tumulus, salle du Tennis et salle du Gréo** pour l'accueil des victimes et des familles ;

- **Salle du Seniz** pour l'accueil et la prise en charge des secouristes et du personnel participant au PCS ;
- **Salle Gilles Gahinet** pouvant faire office de chapelle ardente.



Points de rassemblements :

1. Salle *Le Séniz*, allée du Séniz
2. Salle omnisport *Le Tumulus*, rue Diedonné Costes
3. Salle du *Gréo*, rue des frères Le Guénédal
4. Salle Gilles Gahinet, rue Gilles Gahinet
5. Baden Tennis Club, rue de Kergonano

● Exercices d'entraînement

Le décret du 20 juin 2022-907 oblige les communes possédant un PCS à organiser un exercice au moins tous les 5 ans.

Il s'agit de mettre en place des exercices d'entraînement et de tirer parti des retours d'expérience (Retex) pour améliorer la connaissance du risque, l'information préventive et l'alerte.

Au cours de la réalisation de ce plan 2 exercices ont déjà été réalisés au sein de la commune de Baden, afin de tester l'organisation du plan et plus particulièrement en termes de Commandement.



● Logistique

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, un inventaire de l'ensemble du matériel communal disponible a été réalisé afin de connaître précisément la nature et les quantités.

Cet inventaire dénombre, par exemple, les tables, chaises, les échelles, les groupes électrogènes, mais aussi les couvertures, les lits enfants et les engins spécifiques tels que camions, tracteurs, barges, bateaux, etc.

Exemple de matériel pouvant être mobilisé par la commune en cas de déclenchement du PCS (non exhaustif) :

Nature du matériel	Quantité	Localisation
Tables / chaises	60 / 240	Restaurant scolaire
Ganivelles	100	Services techniques
Panneaux route barrée	4	Services techniques
Panneaux sens interdit	10	Services techniques
Panneaux attention	10	Services techniques
Panneaux stationnement interdit	10	Services techniques
Grandes échelles	2	Services techniques
Chapiteaux	1	Comité des fêtes
Défibrillateurs	6	Répartis sur le territoire communal (*)
Lits 0-3 ans	39	Espace enfance
Lits	90	École Joseph Le Brix et ALSH
Couverture ou turbulette	130	Espace enfance, école Joseph Le Brix et ALSH

(*) : Devant l'entrée de la Mairie, à l'extérieur de la salle Le Séniz, à l'extérieur de la salle omnisport, à l'extérieur de la salle du Gréo, à l'extérieur des vestiaires de football et à la salle des tennis.

● Information à la population

Le décret du 20 juin 2022-907 oblige également les communes à informer les habitants de l'existence de son Plan Communal de Sauvegarde et des risques qui ont été évalués au sein de la commune.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vous est distribué avec ce bulletin municipal.



Le Centre Communal d'Action Sociale

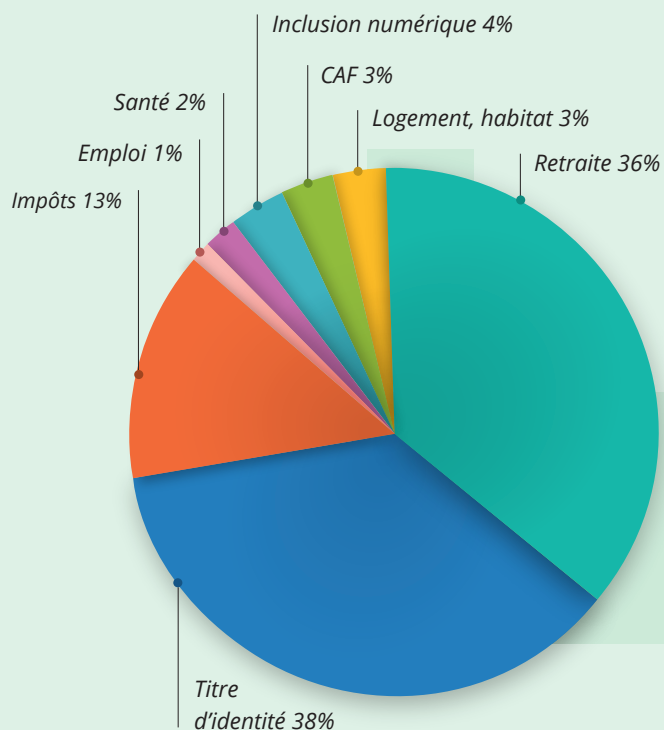
DES PARTENARIATS AU SERVICE DES BADENNOIS

● Ty Info Service

Installé dans les locaux du C.C.A.S. de Baden depuis septembre 2022, Ty Info Services couvre les 7 communes de Vannes Ouest (Baden, Larmor-Baden, Île aux Moines, Le Bono, Plougoumelen, Ploeren, Arradon). Le service, qui se propose de vous accompagner dans vos démarches, fait partie intégrante d'un maillage de 4 Infos Services, gérés par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Virginie et Sandrine, chargées d'accompagnement, tiennent des permanences hebdomadaires au sein de chacune des communes. En 2024, elles ont réalisé 2720 accompagnements, dont 458 pour Baden.

Motifs des accompagnements en 2024 :



Ty Infos Services vous reçoit à Baden sur rendez-vous le lundi matin, et sans rendez-vous le lundi et jeudi après-midi de 13 heures 30 à 17 heures. Tél : 06 59 57 59 28

● Domicile partagé : Le Misanier



La ville de Baden, Morbihan Habitat et le CLARPA 56 se sont associés pour créer un domicile partagé. Alternative entre le domicile et l'hébergement en institution, ce lieu de vie adapté permet aux seniors en perte d'autonomie de vivre à leur rythme et de garder leurs repères dans un environnement familial. Le domicile partagé répond aux besoins d'hébergement des personnes âgées, notamment celles atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Il s'agit d'une colocation prévue pour 8 personnes, située dans une maison de plain-pied.

Le domicile partagé, en cours de construction, devrait ouvrir ses portes courant du 2^{ème} semestre 2025.

Renseignements auprès du C.C.A.S. de Baden : 02 97 57 19 56

● Mutuelle communale

Le C.C.A.S. a signé une convention de partenariat avec Groupama pour une mutuelle communale. Par le biais de cette complémentaire santé, réservée aux habitants de la commune, les personnes intéressées ont le choix entre trois formules afin d'être remboursées des dépenses de santé selon leurs besoins et budget. Cette mutuelle communale est la deuxième proposée aux Badennois, puisque la commune a également un partenariat avec Mutualia Grand Ouest depuis 2021.

Renseignements à l'agence Groupama de Vannes située au 2, avenue Borgnis-Desbordes. Tél. : 02 97 46 53 65.

• Les mains vertes du Pays d'Auray

Vous aimez jardiner mais vous n'avez pas de jardin où vous avez une parcelle de jardin que vous pouvez mettre à la disposition d'un jardinier. Vous pouvez contacter l'association *les Mains Vertes du Pays d'Auray*. L'association met en relation des propriétaires qui ont un jardin disponible et des personnes qui souhaitent jardiner et qui n'ont pas de jardin. Elle vient compléter l'action des jardins familiaux mis en place sur la commune et gérés par le C.C.A.S.

Une cotisation annuelle de 10 € est payée à l'association par le propriétaire et le jardinier. Une convention signée par le propriétaire et le jardinier précise les conditions d'utilisation du terrain.



Pour tous renseignements, contactez l'association : mainsvertes.pa@gmail.com - 07 83 93 94 01

• France Alzheimer

L'association *France Alzheimer Morbihan* intervient dans toutes les communes du Morbihan et peut proposer des rendez-vous à domicile ou au C.C.A.S. pour les familles concernées par une maladie d'Alzheimer ou apparentée. Du soutien psychologique peut également être apporté individuellement par des psychologues professionnels.

Le vendredi 18 octobre 2024, la commune de Baden s'est engagée auprès de l'association à orienter, inclure et sensibiliser sur cette maladie et celles apparentées. Dans la continuité de cet engagement, le 12 septembre 2025, le C.C.A.S. organisera une après-midi musicale et gourmande dédiée à France Alzheimer, avec la projection de films et un concert du groupe *Muzikoroll* de *Korollerion*. Des bénévoles seront présents pour répondre aux questions sur la maladie.

• Ensemble 2 générations



L'association *Ensemble 2 Générations* continue d'offrir une belle opportunité de rencontre et d'entraide entre générations. Elle permet aux jeunes de 18 à 30 ans, en recherche de logement, de trouver un chez-soi tout en apportant de la compagnie et du soutien à des seniors de plus de 60 ans, souvent à la recherche de convivialité ou d'un complément de ressources.

Que vous souhaitiez être hébergé ou accueillir, vous pouvez contacter l'association : vannes@ensemble2generations.fr - 06.51.26.58.54.



Pour contacter l'association : france.alz.56@gmail.com - 07 83 43 13 00



Quartier du Pré du Bois

PERSPECTIVES D'AMÉNAGEMENT

Fin 2024, la commune a lancé les études préalables d'aménagement du quartier du Pré du Bois situé en entrée de ville, à l'est du bourg. Un groupement de bureaux d'études, piloté par le cabinet *Super 8*, architectes urbanistes et paysagistes, a été retenu afin d'imaginer l'aménagement de ce dernier secteur en d'extension d'urbanisation de la commune.

Balade urbaine autour du quartier

Dans le cadre de la concertation citoyenne, une balade urbaine autour du quartier du Pré du Bois animée par le bureau d'études aura lieu le 22 juillet prochain à partir de 18 heures, au départ du parking nord de la salle de tennis.

La balade est ouverte à tous les Badenois sur inscription préalable en Mairie, avant le 15 juillet 2025, à l'accueil aux heures d'ouverture, par téléphone au 02 97 57 00 95 ou par courriel à l'adresse.mairie@baden.fr.

Site au caractère champêtre et bocager traversé par un ruisseau, le Pré du bois présente des zones à enjeux environnementaux, notamment autour de sa zone humide et de son cœur vert, qui ont été identifiées par un diagnostic écologique réalisé à l'échelle de l'ensemble du site et qui resteront inconstructibles. Ainsi, environ 3 hectares seront dédiés au logement et 1 hectare aux équipements (pôle sportif et salle culturelle) sur les 10 hectares qui constituent le Pré du Bois.

Ce nouveau quartier viendra conforter le centre bourg et les commerces et a vocation à être exemplaire de par son organisation, son habitat et son rapport à la nature. L'intention est d'élaborer un quartier à l'échelle du quart d'heure, c'est à dire privilégiant les mobilités douces et limitant l'espace dédié à la voiture.

Suite à la réalisation de l'état des lieux, l'étude est rentrée en phase d'élaboration de scénarios.



Haies

LES BONNES PRATIQUES



• Printemps-été : taille et élagage en pause



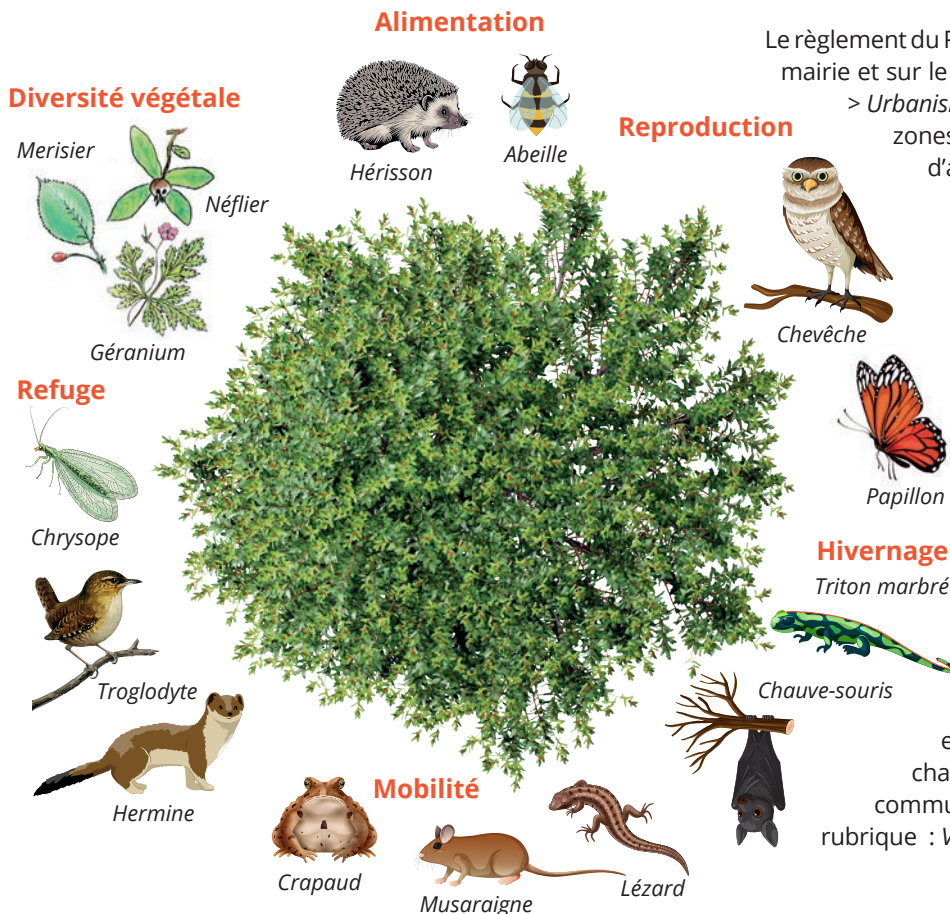
Les haies jouent un rôle paysager, environnemental et économique important. Elles assurent de nombreuses fonctions indispensables à tous les êtres vivants. À l'arrivée des beaux jours, c'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies et les arbustes. Aussi, la LPO encourage à **ne plus tailler les haies ni élaguer**

les arbres du 16 mars au 31 août, afin que les oiseaux puissent nidifier en paix et que les derniers oisillons prennent leur envol à la fin de l'été.

Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre. De manière générale, laissez autant que possible la végétation se développer naturellement, sans taille ni élagage et veillez à garder du bois mort sur pied et au sol. Pensez aussi à laisser des bandes enherbées le long des haies pour ne pas blesser la faune qui s'y réfugie, les hérissons notamment.

• Une haie, à quoi ça sert ?

• Planter : les essences à privilégier et celles à proscrire



Le règlement du Plan Local d'Urbanisme, consultable en mairie et sur le site internet (rubrique : *Vivre à Baden > Urbanisme > PLU*), définit pour l'ensemble des zones les règles qui s'appliquent en matière d'aménagement, y compris concernant les clôtures (notamment végétales et talus arborés) et les plantations.

Par ailleurs, sont listées en annexe du règlement du Plan Local d'Urbanisme les espèces arbustives à privilégier pour une création de haie ou d'espace vert ; mais également les espèces invasives à proscrire, qui colonisent les milieux en détruisant la biodiversité et en anéantissant les espèces et habitats locaux.

Pour s'informer précisément sur les espèces concernées, les listes en annexe du règlement sont téléchargeables sur le site Internet de la commune, sur une page dédiée, dans la rubrique : *Vivre à Baden > Environnement*.

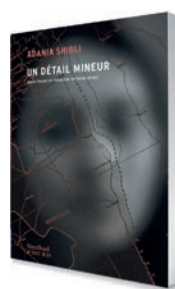
Les coups de coeur du CLUB DE LECTURE

Le Club de lecture de la médiathèque se réunit cinq fois par an pour un moment de partage et d'échanges autour des livres. Les séances sont animées par Hélène, bénévole à la médiathèque. Les participants sont invités à présenter leurs dernières lectures. À chacun(e) la liberté de commenter, louer ou critiquer ou tout simplement écouter...



On était des loups *Sandrine COLLETTE*

Ily a le père, chasseur sauvage, taiseux. C'est son fils, ce petit bout d'homme qui va savoir tailler dans la pierre un cœur de père. Magnifique roman sur la survie dans un décor grandiose.



Un détail mineur *Adania SHIBLI*

Ce roman met en miroir deux histoires séparées. 1949 : une unité israélienne attaque un camp de Bédouins en Palestine. 2003 : une jeune palestinienne enquête...



La femme paradis *Pierre CHAVAGNE*

Une femme survit au cœur de la forêt. Une fuite choisie, bouleversée un matin lorsqu'un coup de feu claque... Un récit âpre sur l'ensauvagement. Roman magnétique !



Vengeresses *Peggy-Lou GARBAL*

Deux sœurs jumelles se souviennent de leur enfance malmenée de filles « différentes ». Elles sont en route pour une vengeance à grande vitesse jusqu'au final inattendu. Addictif !



La femme au dragon rouge *José-Rodrigues DOS SANTOS*

Une jeune fille ouïghoure, un historien portugais. Par leurs aventures, voici décortiquée la stratégie millénaire de l'Empire du Milieu et le dévoilement de ses intentions face à l'Occident.



Humus *Gaspard KOENIG*

Deux étudiants en agronomie vont prendre des chemins différents, pour mieux se retrouver. Une satire où l'avenir du monde repose sur le sauvetage des vers de terre...



L'odyssée de Sven *Nathaniel Ian MILLER*

À Stockholm, en 1916 : Sven quitte sa famille pour le Spitzberg. Inspiré d'une histoire vraie, un très beau roman de survie, de partage, de transmission et de dépassement de soi.



L'enragé *Sorj CHALANDON*

En 1934, quelques mineurs tentent d'échapper à l'enfer de la colonie pénitentiaire de Belle-Ile en mer. Noirceur, dureté mais aussi lumière et tendresse se côtoient dans ce roman.

Le Festival du Conte

28^{ème} ÉDITION DU 14 AU 21 JUILLET 2025

Chaque année, Baden se transforme en un véritable écrin de contes et de légendes, accueillant le Festival du Conte, un événement incontournable pour les amateurs de récits et de traditions orales. Que vous soyez un passionné de littérature, un parent en quête d'activités pour vos enfants, ou simplement curieux de découvrir des histoires captivantes, ce festival est fait pour vous !

L'équipe du festival du conte de Baden propose une programmation riche et diversifiée qui ravira tous les âges. Des conteurs talentueux se réunissent pour partager leurs récits enchanteurs. Des contes traditionnels aux histoires contemporaines, chaque performance est une invitation à plonger dans un univers fascinant, où l'imaginaire n'a pas de limite.

En plus des spectacles de contes, le festival offre, sur le site de Kergonano, du 17 au 20 juillet, une multitude d'activités pour toute la famille. Maquillage pour les petits, danse, initiation au jonglage et d'autres surprises seront proposées. Comme chaque année des stages sont proposés du lundi 14 au mercredi 16 juillet pour les petits ou les grands.

Le festival se déroule en deux temps. Du lundi 14 au jeudi 17 matin, les contes seront proposés dans diverses communes du Golfe, comme toujours dans des lieux soigneusement choisis. Des surprises vous attendrons parfois. Puis à partir du jeudi 17 après midi et jusqu'au dimanche soir, tout se déroule dans le cadre champêtre de Kergonano à Baden.



Les visiteurs pourront profiter de l'ambiance conviviale et chaleureuse qui règne pendant l'événement. Entre deux spectacles, ne manquez pas l'occasion de déguster des spécialités proposées par des producteurs locaux dans les stands de restauration présents sur place ! Cette année, pour l'inauguration du site, la Bretagne sera à l'honneur.



Si vous souhaitez participer en tant que bénévole, n'hésitez pas à contacter l'équipe du festival. Il y a beaucoup à préparer et c'est toujours dans la bonne humeur. Vous pouvez contribuer à la décoration du site, préparer des gâteaux ou héberger un conteur.

Ne manquez pas cet événement exceptionnel qui célèbre l'art du récit et la transmission des histoires. Que vous soyez un conteur en herbe ou un simple amateur de belles histoires, le festival du conte de Baden vous attend pour une expérience inoubliable.

Pour découvrir le programme en détail, prendre votre adhésion et/ou acheter vos billets et pass familiaux, une seule adresse : <http://contesbaden.com>





École Saint-Pierre

UNE PLURALITÉ DE PROJETS ANCRÉS DANS LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE

L'équipe pédagogique reste mobilisée pour se former aux dernières directives et programmes du Ministère de l'Éducation Nationale. Elle s'est penchée sur une refondation du projet éducatif de l'école en le repensant autour de 3 grands axes : pédagogique, éducatif et pastoral. Apporter les remédiations nécessaires au vu des besoins constatés lors des évaluations nationales reste une priorité avec différenciation dans les classes et l'aide précieuse en ateliers de l'enseignante spécialisée tous les vendredis.

● Projets

S'inscrire dans les projets artistiques et culturels reste très présent à l'école, manière aussi d'actionner des leviers importants d'apprentissage, de plaisir, d'ouverture mais aussi de coopération, si formatrice et essentielle pour le vivre ensemble en bonne intelligence.

- **Une crèche en fil de fer** a été créée par tous les enfants de l'école. Projet piloté par Martine Guillain de la Paroisse de Baden et aidée par de nombreux paroissiens. Inauguration après un travail étalé sur 3 mois par le Recteur Hubert de Passemar le 13 décembre à la Ste-Lucie. Travail transgénérationnel et très artistique ! Les enfants de l'école ont gagné le 1^{er} prix du concours crèche organisé par la DDEC56.
- **Avec la compagnie LUNAR COMET**, intervention de Catherine Lefevre et d'Aimée Lambert Wild. Deux classes élémentaires ont pu bénéficier de plusieurs interventions autour de 3 animaux, venus à l'école : un lapin géant, *Tsuki*, un cochon miniature, *Pongo* et un mini cheval, *Sunny*. Un événement ! Très enthousiasmant pour les élèves. Travail d'écriture sous forme de saynètes en cours pour une représentation en juin avec les animaux dans la prairie de l'école...
- **Dispositif Déclic de GMVA :**
- **Musique :** trois classes ont bénéficié de séances de musique : percussions corporelles ou chant.

- **École du spectateur :** du Jazz sur les ondes en lien avec *Vannes écho jazz*. Les CM1-CM2 ont participé à 6 ateliers autour du jazz : écoute, sensibilisation, histoire du jazz, écriture d'une histoire, avec podcast enregistré puis scène avec musiciens et Radio Larg'.

● Temps forts de l'année

- **Le Bol de pâtes :** Pendant le Carême, les élèves ont participé à l'opération *bol de pâtes*. Les recettes de cette journée de partage sont reversées à l'association locale *Nianing Solidaire*, qui œuvre concrètement au Sénégal avec la mise en place de divers projets.
- **Le Carnaval :** les enfants sont tous venus déguisés dès le matin à l'école le 27 mars à la Mi-Carême, défilé dans le bourg et goûter offert par l'APEL.
- **Voyage scolaire dans les Pyrénées** du 11 au 17 mai pour les CE2-CM1-CM2. Au programme : escalade, spéléologie, découverte de la faune et de la flore, visite de châteaux, randonnées, nuit en bivouac.
- **L'École fait peau neuve :** après d'importants travaux réalisés pour la qualité de l'air dans les classes en 2023, un gros chantier de rénovation des classes est en cours en 2024-25 : sol, murs et placards à venir... pour le plus grand plaisir de tous !

École Saint-Pierre : 13, rue du Parc Er Puns - 02 97 57 16 23
eco56.stpi.baden@enseignement-catholique.bzh

RETOUR SUR...

Le Forum Jobs d'été

Le 29 mars 2025 s'est tenu au Séné à Baden, le Forum jobs d'été, en partenariat avec les communes d'Arradon, de Plougoumelen et de Larmor-Baden. 16 entreprises y ont participé, dans les domaines des services à la personne, de la restauration, du tourisme, de l'interim, des collectivités ainsi que, pour l'alternance, le CEMEA (formations BAFA et BAFD), le CFA et la Chambre des métiers.

Des partenaires étaient présents pour assister les participants dans la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation, pour simuler des entretiens d'embauche ainsi que pour fournir toutes les informations nécessaires à leur recherche d'emploi. On peut notamment citer la *Mission locale*, *France Travail*, *Ty info Services*, *Carrefour Market*, *Banque populaire*, le club d'entreprises *Les pépites du Golfe*, etc.

78% des participants étaient lycéens, 13% en études supérieures. 24% d'entre eux recherchaient un emploi dans la restauration, 20% dans le commerce, 19% dans l'hôtellerie et 15% dans l'agriculture et l'ostréiculture.

L'organisation, la qualité de l'accueil ainsi que la disponibilité des organisateurs ont été plébiscitées. L'édition 2026 se tiendra à Arradon.



HORS LES MURS

La médiathèque vient à vous

La médiathèque, ce n'est pas que dans la médiathèque ! Les livres de la médiathèque prennent l'air tout au long de l'année lors de diverses manifestations. Pendant les vacances d'été, les bibliothécaires viennent à votre rencontre dans différents lieux de la ville pour vous proposer des moments de jeux et de lectures.

- 11 juillet : aire de jeux devant la médiathèque
- 18 juillet : Festival du Conte de Baden
- 25 juillet : marché de Baden
- 1er août : plage des Sept-îles
- 8 août : aire de jeux devant la médiathèque
- 22 août : marché de Baden
- 29 août : plage des Sept-îles

Réglementation sur le bruit



Le bruit (travaux / chantier / entretien) est réglementé par un arrêté préfectoral en date du 14 juillet 2014, comme suit :

- **Pour les professionnels**, le bruit est autorisé entre 7h et 20h sauf les dimanches et jours fériés ;
- **Pour les particuliers**, le bruit est autorisé du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour toutes questions, contactez la Police Municipale.





UN OUTIL POUR SE DÉPLACER À VÉLO

L'application Geovelo

Dans sa logique de développement des mobilités douces, l'agglomération finance le déploiement de l'application gratuite et participative *Geovelo*. Disponible sur mobile et sur internet, cette application exclusivement destinée aux cyclistes propose de multiples fonctionnalités : Une cartographie des aménagements cyclables du territoire, un calculateur d'itinéraire, un guidage en temps réel, la localisation de points de stationnements, Un outil de suivi et d'analyse des déplacements à vélo... Les usagers peuvent aussi alimenter l'application en signalant des anomalies éventuelles (route dangereuse, travaux, etc.)



OBSERVEZ ET RECENSEZ LES ESPÈCES

Sentinelles du climat

Le changement climatique a des impacts directs sur notre environnement et ses espèces vivantes. Afin de mieux comprendre ces évolutions, l'agglomération, le Parc naturel régional et *Clim'Actions* lancent la plateforme *Sentinelles du climat*, un programme de sciences participatives pour collecter des données sur treize espèces facilement identifiables, représentant trois types de milieux : jardin, rivage et forêt. Pour participer à la collecte de données, il vous suffit de télécharger l'application *Sentinelles du climat* sur les plateformes Google ou Apple ou de vous connecter sur observation.parc-golfe-morbihan.bzh/climat et faire part de vos observations : date, lieu, photo.

EXPOSITION

Découvrez *Eau* à Ostréapolis



Ostréapolis, le centre d'interprétation dédié à l'huître au Tour-du-Parc, vous invite à découvrir, jusqu'au 4 janvier 2026 sa nouvelle exposition intitulée *Eau*. Plongez littéralement dans l'univers fascinant de l'eau et explorez (dès 6 ans, pour les lecteurs) tous les aspects de cet élément vital à travers des modules ludiques et thématiques. Tout comme l'exposition permanente dédiée à l'huître, *Eau* se vit, s'écoute et se joue. Vous aurez l'occasion de mesurer la quantité d'eau présente dans chaque partie de votre corps ou de faire passer une goutte d'eau par tous ses états pour la faire avancer. Préparez-vous à une immersion totale et ludique !





FASCIAPULSOLOGIE®

Virginie Bret & Éric Omnès

Deux nouveaux praticiens, Virginie et Eric, installés à l'Espace Essentia de la Maison médicale, vous aident à retrouver votre énergie, vous projeter dans des situations de réussite, calmer vos émotions et vos pensées.

Virginie Bret intervient sur le stress, la fatigue, les douleurs telles les contractions musculaires, lourdeurs digestives, tensions nerveuses, mentales et émotionnelles. Une première séance d'1h30 constituée d'un entretien et de l'approche corporelle par le toucher Fasciapulsologie®, permet de commencer à déverrouiller les tensions et blocages physiques et émotionnels. D'autres séances associent le travail manuel avec la libération des chocs émotionnels et des croyances limitantes, favorisant ainsi une libération des tensions corporelles et un changement intérieur en douceur.

Eric Omnès est praticien en thérapie du fascia (Fasciapulsologie®) méthode manuelle qui aide le corps et l'esprit à aller mieux. Eric s'adresse plus particulière-



ment aux sportifs ou à toute personne préparant une échéance (examen, entretien d'embauche, etc.). Il vous propose des séances de préparation mentale basées sur la fixation d'objectifs et d'actions intermédiaires, pour atteindre l'objectif principal par des exercices de visualisation positive.

Virginie Bret : sur rendez-vous au 06 61 47 31 87 - vivifiance.com / Éric Omnès : 06 85 19 39 73- eric-omnes.fr

COACHING SPORTIF

Celty Fitness

Oubliez les salles de gym bondées, Séverine Rouault, votre coach à domicile, diplômée d'État et expérimentée, se tient à vos côtés. Que vous souhaitiez combattre les effets vicioux de ce délicieux chocolat, diminuer vos douleurs, renforcer votre périnée, ou gérer les symptômes naturels de la (pré)ménopause, *Celty Fitness* est là pour vous accompagner, que ce soit en solo ou entre amis. Renforcement musculaire, exercices cardio, Pilates, perte de poids... Séverine Rouault met ses compétences à votre service, ensemble, vous allez transformer votre maison en une véritable salle de sport !



Celty Fitness - Séverine Rouault - celtyfitness@gmail.com - 06 43 70 11 43 - celtyfitness.wixsite.com/celtyfitness

CHEF DE PROJET TRAVAUX

Pierre Boireau

Chef de Projet travaux, Pierre Boireau accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation, rénovation énergétique et extension. *Hemea*, studio d'architecture et de rénovation a développé des outils pour accompagner, faciliter et sécuriser les travaux des particuliers, de la conception à la livraison (entreprises partenaires, compte séquestre, garantie commerciale). Fort de ses expériences passées en entreprise, en maîtrise d'œuvre au sein d'un cabinet d'architecte, Pierre Boireau souhaite aujourd'hui vous faire bénéficier de son expertise technique avec pour leitmotiv la qualité, le respect des coûts et le planning.

Pierre Boireau : 06 98 23 63 61- p.boireau@hemea.fr



Les dates de votre été

Concerts à la chapelle de PenMern

Jeu. 17 juillet **Trio violoncelle, contrebasse, clavecin**

De Naples à Dublin, le voyage de Francesco Geminiani.
(Vannes Early Music Institute)

Jeu. 24 juillet **Duo Ensemble improvisation**

Accordéon et violoncelle interprètent les plus grands airs de
musique populaire classique, ouvert à toutes les influences.

Dim. 27 juillet **Harpe Gaëlique, Bernard Finois**

Musiques celtiques d'Irlande, de Bretagne, d'Angleterre et
compositions personnelles.

Jeu. 31 juillet **Collectif ARP**

Les harpistes de Bretagne, investissent les champs des
musiques actuelles, de la musique classique et contemporaine.

Dim. 03 août **Duo Galana**

Voix et guitare. Séguedilles et chants d'Espagne et des Caraïbes.

Mar. 05 août **Criddh-art, « le cil du loup »**

Musique et chants à 4 voix, des paysages sonores mariant intui-
tion et féminin, rencontre et inconnu. Harpe celtique et autres.

Jeu. 07 août **Hilenn**

Musique celtique, chant, uilleann pipes, bodhran, flûtes, guitares.

Dim. 10 août **Duo Adad'Nan**

Mélange de sonorités, chants et rythme des 4 coins du monde
au handpan, saxophone et voix.

Sam. 16 août **Cheick Tidiane Dia**

Joueur de KORA sonorités d'Afrique et des pays celtes.

Tous les concerts sont programmés à 20h30. Libre
participation sauf jeudi 17 juillet dimanche 3 août : billetterie.

Agenda

Dim. 13 juillet **Concert : Les Saturnales, Église de Baden**

Ensemble baroque de 5 musiciens -16h.

Lun. 14 juillet **Musique et feu d'artifice**

Concerts dès 18h avec le bagad de Baden, Tam Glass et
Refrains de Galerne. Feu d'artifice à 23h30. Dans le bourg.

Mar. 29 juillet **Salon du livre de Port Blanc**

3^{ème} édition du salon Escale du livre.

Lun. 04 août **Les Musicales du Golfe, Église de Baden**

Récital de Piano, François-Frédéric Guy, Liszt, Ravel et
Beethoven - 20h.

Dim. 03 août **Fête des battages**

La fête des battage met à l'honneur la culture bretonne
avec, cette année, quelques surprises attendues...

Dim. 10 août **Les Musicales du Golfe, Église de Baden**

Musique ancienne traditionnelle «The Curious Bards» - 20h

Sam. 06 septembre **Forum des associations**

Plus de 60 associations représentées, salle Le Tumulus.

Une exposition captivante à l'automne

Les sculpteurs du collectif « Sculpture en Baden » et les
photographes du « Club Photo de Vannes Contraste » se
sont rassemblés autour du thème captivant de l'ÉNERGIE,
pour vous proposer un rendez-vous artistique les 24, 25
et 26 octobre prochains à la salle du Séné de Baden.

Les œuvres présentées explorent les multiples facettes
de ce concept universel, qu'il s'agisse de l'énergie de la
nature, de l'énergie humaine ou des transformations
technologiques. Sculptures - en bois, pierre et faïence -
et photographies invitent le visiteur à une réflexion pro-
fonde sur la manière dont l'énergie façonne notre monde
et nos vies. Une immersion artistique qui promet de sti-
muler les sens et l'imagination !



NAISSANCES

07 février 2025

Solveig LE PAVEC

09 février 2025

Colombe MATHORE

18 février 2025

Tristan ARZ

19 mai 2025

Angèle GUERNEVÉ

22 mai 2025

Corto GARNIER

22 mai 2025

Armel PICAVER



MARIAGES

07 mars 2025

Philippe DANTAN et
Nathalie LAMBRON

05 avril 2025

Carl PIERRE et
Mélodie CHARLES

12 avril 2025

Gonzalo ROMERA MERINO et
Jeanne YVON

19 avril 2025

Valentin MERY et
Mélanie FEUNTEUN

26 avril 2025

Gaëtan MEUX et
Marianne CHAPEL

09 mai 2025

Antoine DANILO et
Anaïs COLIN

Note : La Mairie communique uniquement sur les mariages dont les époux ont autorisé la publication. Il en est de même pour les naissances dont la publication nécessite l'autorisation des parents.



DÉCÈS

12 décembre 2024

Catherine MACHE

17 décembre 2024

Raymonde BACQUIAS

30 décembre 2024

Camille PAGEAU

31 décembre 2024

Julien ROBINE

15 janvier 2025

Roger LE BOULICAUT

18 janvier 2025

Jean François SÉRAZIN

25 janvier 2025

Nicole PICOT

26 janvier 2025

Joël LE VU

01 février 2025

Geneviève GUILLEMOT

07 février 2025

Stéphane CRIBIUS

11 février 2025

Simone LE MOYEC

12 février 2025

Miguel SÉLO

12 février 2025

Annie OZEROGLU

18 février 2025

Jeanne VIGOUROUX

01 mars 2025

Claude GAUTHIER

19 mars 2025

François LE DOUARIN

24 mars 2025

Michel MAUGUIÈRE

27 mars 2025

Monique LE SOURD

07 avril 2025

André LE LEUCH

13 avril 2025

Anaïse DRÉAN

23 avril 2025

Jean JALABER

24 avril 2025

Jean SÉVENO

30 avril 2025

Marie-Odile L'HONNEN

04 mai 2025

François DUGAS-PHOCION

04 mai 2025

France DUGAS-PHOCION

15 mai 2025

Etienne ROBERT

26 mai 2025

Jacques MORO



● VIVRE BADEN

Une collectivité territoriale fonctionne un peu comme un orchestre symphonique : chaque partie – les cordes, les vents, les bois et les cuivres – doit jouer sa partition de manière juste pour que l'ensemble soit bon. Ici, les parties s'appellent services administratifs, techniques, sociaux et culturels. Chacun accomplit ses missions au service de la commune et de ses habitants, souvent de manière discrète mais efficace : délivrer des autorisations, accueillir et nourrir des enfants, apporter une aide aux personnes âgées ou en difficulté, entretenir les espaces publics, animer la vie culturelle et bien d'autres.

A ces actions récurrentes, la majorité actuelle a ajouté de nombreux projets pour répondre aux besoins d'une population communale qui a doublé en quarante ans et dont les modes de vie ont profondément évolué, passant d'une société plutôt rurale à une autre plus citadine dans ses attentes : ainsi de la révision du PLU qui a constitué un grand chantier en terme de mobilisation, dont on mesure peu l'ampleur, mais aussi des projets de logements avec le Bail Réel Solidaire (BRS) et d'autres programmes en cours qui vont permettre d'offrir des logements accessibles à une population plus jeune, enjeu majeur à Baden. Les services administratifs ont aussi été mobilisés sur des dossiers souvent peu visibles du grand public et pourtant essentiels, tels que l'amélioration du régime indemnitaire des agents ou la protection sociale de ceux-ci, sans parler de la mise en place d'une mutuelle communale ou, dans un tout autre domaine, de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ou encore du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dont il est question par ailleurs dans ce bulletin.

Dans le domaine de la jeunesse, Programme Educatif de Territoire (PEDT) ou forums des jobs d'été ont nécessité engagement et mobilisation, y compris en dehors des temps de travail habituels. Parmi les actions plus visibles, chacun pourra constater les réalisations en cours du domicile partagé et de la Maison des Assistants Maternels (MAM) ainsi que de la voie cyclable, terminée, entre Les Quatre Chemins et Port Blanc : à chaque fois, les lois et les règlements rendent complexe l'élaboration des dossiers de programmation, de financement et techniques – on dit que la France est le pays aux 400 000 normes ! –

S'ajoute la concertation avec les acteurs locaux : associations, usagers, habitants (comme la déambulation dans le centre bourg par exemple). Même complexité pour deux projets stratégiques pour le devenir de Baden, à moyen et long terme : le pôle sportif et l'aménagement du centre qui doivent apporter des réponses à la structuration urbaine de la commune, qui passera officiellement le cap des 5 000 habitants au début de 2026.

D'autres dossiers encore occupent les agents communaux sans que le service rendu au quotidien aux Badenois soit altéré. Merci pour le professionnalisme et l'engagement de toutes et de tous. Et, alors que s'annonce la saison estivale, bonnes vacances et, à l'ensemble des Badenois, un bel été !

● ENSEMBLE POUR BADEN

Pour une commune plus à l'écoute et plus vivante.

Alors que le mandat municipal touche à sa fin, l'heure est venue de dresser un bilan objectif. Depuis bientôt six ans, la majorité municipale a mené à terme certains projets structurants comme la MAM, le domicile partagé et le bail réel solidaire. Nous reconnaissons l'importance de ces réalisations pour notre commune - Mais ce bilan reste profondément contrasté. Trop souvent, des décisions ont été prises sans réelle concertation, à l'écart des attentes et de l'implication des Badenois. Le projet du pôle sportif en est un exemple frappant. Conçu sans dialogue suffisant avec les usagers, il soulève encore aujourd'hui des interrogations sur sa pertinence, son coût et son accessibilité. Ce choix démontre un manque d'écoute et une déconnexion des priorités du quotidien.

Pour notre part, nous portons une vision différente de l'action municipale. Une vision fondée sur le dialogue, la proximité et l'équilibre pour un développement durable de la commune. Nous croyons à un avenir où le centre-bourg retrouve sa vitalité, avec des commerces soutenus, des lieux de rencontre valorisés et une animation repensée pour renforcer le lien social. Le cœur de Baden ne doit pas être oublié : il est l'âme de notre commune.

Face aux défis à venir – transition écologique, logement, mobilité, vivre-ensemble – il est plus que jamais nécessaire de co-construire les projets et en transversalité avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cela suppose d'écouter, de consulter, d'évaluer et de faire confiance aux forces vives de Baden : habitants, associations, professionnels, jeunes et aînés.

En tant qu'élus minoritaires, nous avons tout au long du mandat défendu ces valeurs de transparence, de participation et de responsabilité. Nous restons mobilisés pour construire un avenir plus équilibré, plus solidaire et plus proche des besoins réels des Badenois.

Le groupe Ensemble Pour Baden : Patrick Piquet, Chantal de Graeve, Virginie Le Gall, Nadège Corso, Patrick Oury et Stefan Pietrzak



● BADEN NOUVEAU CAP

À Baden, les commissions municipales se penchent sur des sujets essentiels pour notre commune : transition énergétique, logement, mobilités, préservation des ressources, mais aussi aménagement du bourg et du futur quartier du Pré du Bois. Il devient indispensable de relier ces enjeux entre eux, et de les aborder non comme de simples ajustements en bout de chaîne, mais comme des priorités structurantes. Cela suppose d'anticiper, d'associer davantage les Badennois.es, et de replacer les questions démocratiques, écologiques et sociales au cœur des décisions. Il ne suffit plus d'additionner les projets : il faut choisir un cap, cohérent et lisible. Lors du dernier Conseil municipal, trois sujets ont illustré la nécessité de cette approche.

D'abord, le projet de chaudière bois, pour lequel 850 000 € seront engagés. J'étais seule à voter contre : 153 tonnes de bois par an, soit 38 hectares selon Vannes-Agglo. Un modèle présenté comme vertueux, mais qui pose de vraies questions. D'où viendra ce bois ? À quel prix pour la biodiversité ? Pourquoi ne pas avoir investi cette somme dans l'isolation des bâtiments ? Quel impact sanitaire pour les enfants des écoles et du multi-accueil situé à proximité ? La transition ne peut pas se limiter à un simple changement de combustible, c'est un choix de société qui doit être éclairé.

Autre sujet : les surloyers. J'ai interrogé la commune sur le nombre de logements sociaux occupés par des foyers au-dessus des plafonds. Réponse : « donnée secrète ». Pourtant, 50 % des 248 demandeurs sont badennois, souvent en attente depuis deux ans. Cette opacité interroge. Je continuerai à me saisir de cette question, car l'accès au logement est un enjeu de cohésion sociale et qui exige la transparence.

Enfin, à l'unanimité, le Conseil municipal a voté une belle proposition portée par notre groupe : une rue de Baden portera le nom de Marie-Anne Le Guénédal, résistante badennaise déportée pendant la Seconde Guerre mondiale. Un geste de mémoire mais aussi de justice nécessaire qui répare aussi un oubli puisque jusqu'ici seuls les hommes de sa famille avaient été honorés.

S. Bodin pour **Baden Nouveau Cap**

Contact : eluebaden.nc@laposte.net

<https://www.facebook.com/baden-nouveau-cap/>

● BADEN ENGAGÉE

En tant qu'élues minoritaires, nous souhaitons partager notre point de vue sur ces cinq dernières années.

L'un des principaux constats que nous faisons est le **manque de concertation et de transparence**, tant avec les citoyens qu'entre élus. Trop souvent, les décisions ont été prises sans réel débat, réduisant le rôle du conseil municipal à une chambre d'enregistrement.

Les commissions, censées être des espaces d'échange et de préparation des décisions, ont été peu fréquentes voire inexistantes pour certaines, souvent convoquées plus par obligation que par conviction, certains élus majoritaires étant réticents à collaborer avec les élus des autres groupes. Pourtant, une vraie collaboration entre élus aurait renforcé la démocratie locale et permis des décisions plus partagées. **Le respect de toutes les voix est essentiel pour enrichir le débat.**

Un autre point qui nous semble important de soulever concerne certaines fonctions déléguées, qui ont été accompagnées d'indemnités sans que l'investissement attendu, en termes de présence et d'action, ne soit toujours à la hauteur. **La gestion municipale repose sur des responsabilités partagées**, et cela doit se traduire par un véritable engagement.

Concernant **le pôle sportif**, bien que son utilité ne soit pas remise en cause, le choix de ce projet, son coût élevé et l'absence totale de concertation publique soulèvent de **véritables inquiétudes sur la gestion de nos finances** et la prise en compte des attentes des habitants. Une telle décision, qui engage les finances publiques sur plusieurs années, risque de mettre la commune dans une position délicate pour les années à venir.

Malgré ces constats, nous restons convaincues que la gestion municipale peut être porteuse de sens, si elle repose sur **l'écoute, la transparence et la coopération**. Nous n'attendons rien de tel pour la fin du mandat mais espérons que la prochaine mandature saura **redonner une place au dialogue**, respecter les différences de points de vue et valoriser toutes les bonnes volontés, qu'elles soient élues ou citoyennes. C'est ainsi que nous pourrions construire un fonctionnement plus **ouvert, respectueux et proche des habitants**.

L'équipe Baden Engagée : Anita ALLAIN-LE PORT, Brigitte FALLOT, Séverine MULLER. baden.engagees@gmail.com



14 JUILLET

Dans le bourg de Baden :

À partir de 18h : Bagad de Baden / Tam Glass / Refrains de galerie

Buvette et moules-frites par le Comité des fêtes

Feu d'artifice à 23h30

VILLE
DE  **Baden**